

Programme de formation

SSIAP1



Durée : 67 heures hors examen et temps de déplacement

Public : Tout Public

Prérequis :

- Être titulaire d'une qualification de secourisme conforme aux exigences réglementaires en vigueur.
- Satisfaire à une évaluation réalisée par le centre de formation portant sur la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante et à alerter les secours.
- Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical conformément aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Modalité de la formation : présentiel

Nombre d'apprenant par session : 6 minimum - 12 maximum (la session est annulée si le nombre minimum n'est pas atteint)

Validité de la formation : 3 Ans.

Tarif : A partir de 990€ par personne.

Formateur : diplômé « Formateur et titulaire du SSIAP 2 (Chef d'équipe de sécurité incendie) », ou « Formateur, titulaire du SSIAP 3 (Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes) ».

Délais d'accès à la formation

Inscription possible sous réserve de disponibilité et du respect de l'effectif réglementaire. Pour une formation intra-entreprise, la date est définie avec le commanditaire après analyse du besoin. Après validation de l'inscription, une convocation précisant les informations nécessaires au bon déroulement de la formation est transmise aux participants et/ou au commanditaire.

Délai indicatif de mise en œuvre : 15 jours après validation de la proposition commerciale.

Modalités de financement

Formation pouvant être financée directement par l'entreprise ou faire l'objet d'une prise en charge par un OPCO ou tout autre financeur, selon les critères d'éligibilité et les conditions propres à chaque dispositif.

La formation peut également être éligible au financement via le Compte Personnel de Formation (CPF), sous réserve de son éligibilité au dispositif et des conditions applicables au moment de l'inscription. Toute prise en charge reste soumise aux conditions et, le cas échéant, à l'accord du financeur.

Objectifs

⇒ Connaître le comportement du feu et son action sur un bâtiment.

⇒ Connaître la réglementation incendie dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur.

- ⇒ Identifier les installations techniques et connaître les principaux matériels de sécurité et d'en effectuer l'entretien.
- ⇒ Préparer les participants aux épreuves d'évaluation prévues dans le cadre de l'arrêté du 02 mai 2005.
- ⇒ Savoir surveiller le PC de sécurité.

Contenu

- ⇒ Accueil.
- ⇒ Présentation des objectifs et des attentes de chacun.

➤ **Le feu et ses conséquences** (durée : 6 heures).

- Le feu.
- Comportement au feu.

➤ **Sécurité incendie** (durée : 17 heures).

- Principe de classement des établissements.
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.
- Desserte des bâtiments.
- Cloisonnement d'isolation des risques.
- Évacuation du public et des occupants.
- Désenfumage.
- Éclairage de sécurité.
- Présentation des différents moyens de secours.

➤ **Installations techniques** (durée : 9 heures).

- Installations électriques.
- Ascenseurs et nacelles.
- Installations fixes d'extinction automatique.
- Colonnes sèches et humides.
- Système de sécurité incendie.

➤ **Rôles et missions des agents de sécurité incendie** (durée : 18 heures)

- Le service de sécurité.
- Présentation des consignes de sécurité et main courante.
- Poste de sécurité.
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux.
- Mise en œuvre des moyens d'extinction.
- Appel et réception des services publics de secours.
- Sensibilisation des occupants.

➤ **Concrétisation des acquis** (durée : 17 heures).

- Visites applicatives.
- Mises en situation d'intervention.

Modalités d'évaluations

➤ **Évaluations en cours de formation**

Évaluations formatives : QCM, questionnements et mises en situation pratiques.

➤ **Évaluation certificative**

La formation est validée par un examen SSIAP 1 organisé conformément aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

L'examen comprend les épreuves réglementaires prévues à l'annexe IX.

- La satisfaction de l'apprenant sera mesurée dans le but d'améliorer l'efficacité de la formation (enquête de satisfaction).

Reconnaissance de la formation

La formation prépare à l'examen permettant l'obtention du diplôme d'Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes – SSIAP 1, conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

La délivrance du diplôme est conditionnée à la réussite aux épreuves réglementaires de l'examen SSIAP 1.

Informations relatives à la certification :

- **Intitulé** : Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1
- **Code RS** : RS5641
- **Organisme certificateur** : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer
- **Date de publication de la fiche** : 10 décembre 2021
- **Date d'échéance de l'enregistrement** : 31 décembre 2026
- **Fiche officielle** : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5641/>

Méthodes pédagogiques et Outils pédagogiques

⇒ Active, participative, directive par objectif.

Outils pédagogiques :

⇒ Vidéoprojecteur, vidéo, image

⇒ Générateur de flammes écologique

⇒ Extincteur Co2, Extincteur eau pulvérisée avec additifs, robinet d'incendie armé

⇒ Système de sécurité incendie

⇒ Livret de formation apprenant

⇒ Mannequin d'évacuation

⇒ Exercices pratiques

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter afin d'étudier leurs besoins spécifiques et les éventuels aménagements nécessaires à leur participation à la formation. Lorsque les besoins ne peuvent être satisfaits directement, Academy SecuFD mobilise ou oriente vers les ressources et partenaires adaptés.

Informations Essentielles

👉 Prévoir le nécessaire pour prendre des notes.

👉 Votre bonne humeur et votre plus beau sourire ! 😊

Contact / renseignements et inscriptions

Academy SecuFD

Tél. : 07.44.71.86.77

E-mail : contact@academysecufd.com

Site internet : www.academysecufd.com